

ebabx

école supérieure
des beaux-arts
de Bordeaux
7 rue des Beaux-Arts CS 72010
33088 Bordeaux Cedex — France
+33 (0)5 56 33 49 10 | ebabx.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

✗ Dès le 25 mai 2023,
fléchez sur
Soltea.gouv.fr
le versement du solde
de la Taxe d'Apprentissage
à l'ebabx école supérieure
des beaux-arts de Bordeaux

EN 2023
SOUTENEZ
LA JEUNE CRÉATION !

*GRÂCE AUX ENTREPRISES
QUI NOUS FONT CONFIANCE,
NOUS INVESTISSONS
POUR NOS ÉTUDIANT.E.S !*

En 2023, les modalités
de collecte et de distribution
du solde de la taxe
d'apprentissage évoluent.

Dès le 25 mai et jusqu'au 6
septembre 2023, vous devez
vous connecter à la plateforme
SOLTÉA, pour que ce solde
soit précisément versé à
l'ebabx école supérieure des
beaux-arts de Bordeaux.

L'ebabx fait appel à toutes les
entreprises et les associations
qui souhaitent soutenir la jeune
création par le biais de la taxe
d'apprentissage.

Quels que soient votre secteur
d'activité, votre localisation
géographique si vous
employez au sein de votre
entreprise ou association au
moins 1 salarié, vous pouvez
choisir de verser cette taxe
d'apprentissage à l'ebabx.

✗ EN VERSANT
LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'EBABX

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX

**Vous soutenez un établissement
d'enseignement supérieur artistique
public :** accessible à toutes et à tous
(droits d'inscription modérés) et qui
délivre des formations et des diplômes
habilités aux grades Licence
et Master en Art et en Design.

**Vous participez au rayonnement
de la Nouvelle-Aquitaine avec
plus de 4000 diplômés du territoire
national et international**
qui portent haut des talents
et savoir-faire construits
et développés à Bordeaux.

**Vous accompagnez
le développement de la qualité d'une
formation publique** aux côtés de la ville
de Bordeaux, de l'État, de
Bordeaux-Métropole et du Conseil Régional
de la Nouvelle-Aquitaine qui apportent plus
de 90% des ressources de l'établissement.

**Vous contribuez à la construction
du tissu économique et social
de notre territoire :** 170 entreprises
contractualisées avec l'ebabx pour la
réalisation de ses programmes de formation.

**L'ebabx vous remercie et pourra ainsi vous
compter parmi ses meilleurs ambassadeurs !**

Merci à nos donateurs 2022 : La belaudie,
Zebra, Espace clavier, Atixnet, Reynal,
NET30, Tnba, Hopkins, Mig paris, Hycodis,
Herve compagnie, Auschitsky, Kazoart,
Argefo, Sud gironde foret, BETM SAS,
Lefebvre...

✗ **MODE D'EMPLOI**

• À partir du 25 mai 2023,
connectez-vous sur
[https://www.soltea.education.gouv.fr/
espace-public/](https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/)

• Une fois connecté, cliquez
directement sur l'onglet "Recherche
établissement" pour retrouver l'ebabx
école supérieure des beaux-arts
de Bordeaux

• Sélectionnez le nom de l'école
son UAI : 0331877L
Siret : 20002854600014

• Une fois sur la fiche établissement,
vous pouvez affecter à l'ebabx école
supérieure des beaux-arts de
Bordeaux tout ou partie du solde de
taxe d'apprentissage que vous avez
versé via votre DSN d'avril.

• Un message de confirmation vous
indiquera la prise en compte de votre
affectation.

Pour vous accompagner dans le
versement de la taxe d'apprentissage,
contactez Hervé Alexandre,
secrétaire général à l'ebabx
(h.alexandre@ebabx.fr)

MERCI
POUR VOTRE SOUTIEN

ebabx.fr